REVUE DE PRESSE

Lundi 04 décembre 2017

L'infographie

Le foie gras plus cher et moins abondant pour les fêtes

La production en France

79%

des Français
en consomment
pour les fêtes

80%

estiment que la production
française est une garantie
de qualité gustative

Prix plus chers en 2017

de **+ 10** à **+ 30%**

(coûts des investissements en biosécurité
dans les exploitations)

Les achats de foie gras

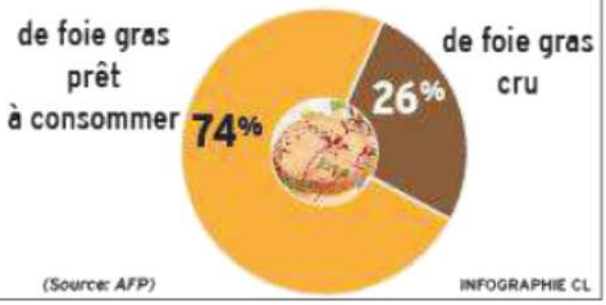

(Source: AFP)

INFOGRAPHIE CL

■ Trouver des bénévoles et renouveler les dirigeants: ce sont les deux gros cailloux dans les chaussures des patrons associatifs ■ Avant les finances ■ Une étude le pointe et dresse des préconisations.

Président d'association, un véritable sacerdoce

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

On peut voir le verre à moitié plein: deux tiers des associations de Nouvelle-Aquitaine se portent bien, selon leur président, et lancent des projets. Dans le verre à moitié vide, Jacques Mallet alerte sur le dernier tiers: *«Quarante mille associations vont mal dans la région, notamment parce qu'elles manquent de bras. Et 10 % sont en très grandes difficultés»*, note le président du réseau Recherches & Solidarités qui a mené une minutieuse étude entre juin et novembre sur le moral des troupes associatives, auprès de près de 600 entités dans la région. Elle était présentée à Bordeaux jeudi. Décryptage.

Les bénévoles, ces perles rares

Seulement 40 % des associations ont suffisamment de bénévoles, une denrée rare et vieillissante. Malgré ses 74 000 à 82 000 bonnes âmes, la Charente ne fait pas exception à ces difficultés (lire ci-dessous). Trouver de nouvelles ressources humaines, c'est l'inquiétude première. *«Les dirigeants ne sont pas des chasseurs de tête. On les incite à regarder du côté des adhérents qui sont de la graine de bénévoles auxquels ils ne pensent pas. Dans de précédentes études, on a montré que le comportement des adhérents est proche de celui des bénévoles en termes d'intérêt porté aux autres. Des adhérents devenus bénévoles, ça fait des merveilles»*, dit Jacques Mallet.

Président, trésorier, non merci

«Trouver un trésorier, c'est un sport de haut niveau!» La tâche, technique, effraie, comme les autres postes à responsabilité. Renouveler ces dirigeants bénévoles, c'est la deuxième inquiétude. En cause, la lourdeur du travail. *«Un président, c'est un animateur, un organisateur, parfois un employeur. C'est un travail ingrat, polyvalent et mal connu des élus locaux, des médias et du public.»* Avec une discrimination sociale importante: les personnes les moins formées sont deux fois moins adhérentes, deux fois moins bénévoles et trois fois moins dirigeantes.

Trop dépendantes des politiques publiques

Autre épine, presque aussi piquante que la situation financière: l'évolution des politiques publiques, qui préoccupe 39 % des présidents d'association et touche surtout celles qui emploient des salariés, dans le secteur sanitaire, social ou de l'enfance par exemple, dans le cadre de délégations de services publics. *«Les emplois d'animateurs sont souvent accrochés à une politique publique, emplois jeunes, contrats aidés ou dispositifs d'aide dans des quartiers par exemple. Au bout de quelques années, elle s'arrête et il n'y a plus d'argent pour payer les salariés. Il faut que ces politiques se stabilisent pour donner de la visibilité aux pilotes.»*

Toutes ces contraintes réunies font que seulement la moitié des dirigeants de Nouvelle-Aquitaine se disent optimistes pour l'avenir.

Des raisons d'espérer

L'implication des noyaux durs de bénévoles est totale, mus par une volonté féroce de développer le lien social (72 %) et d'animer le territoire (51 %). *«La région est attractive et la création de population entraîne la création d'associations.»* Un enjeu social donc, mais aussi un enjeu économique prégnant. En Charente, 9 655 travailleurs sont actuellement salariés d'une association: c'est 10,5 % de l'emploi du privé, la plupart dans le secteur social comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Avec une certitude qui donne des raisons d'être optimiste, selon Jacques Mallet: *«Contrairement à une entreprise, une association ne peut pas se délocaliser...»*

Le poids des associations en Charente

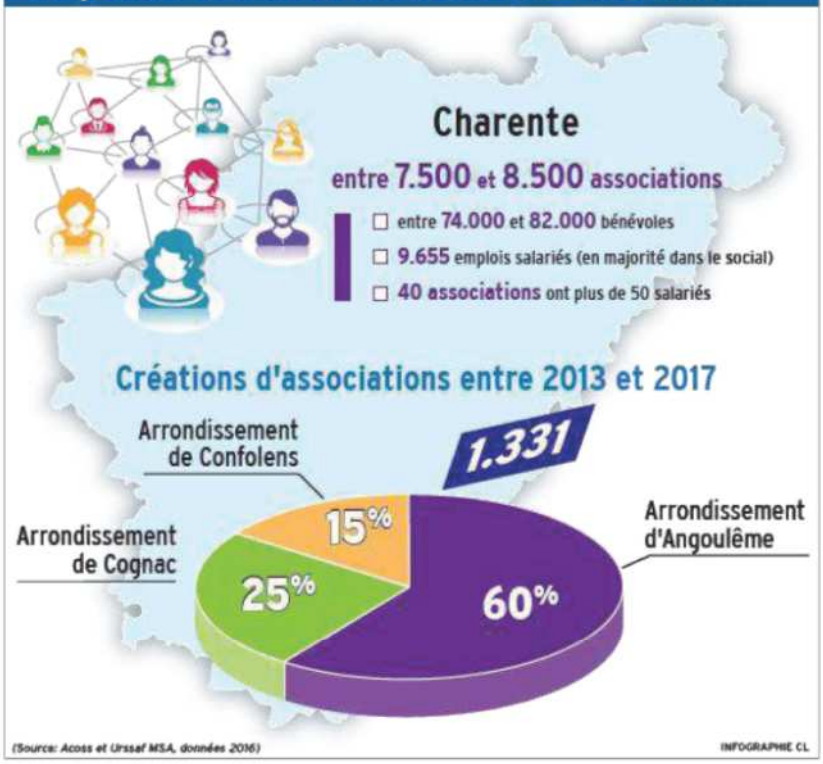

Le président arrête, l'association meurt

Le constat laisse Jacky Gaboriaud amer. Avant Noël, l'association du Grand Gaboris à Fléac, créée il y a dix-huit ans, va disparaître. Et avec elle, son repas de quartier, sa galette des Rois, ses grillades. À 72 ans, le président veut raccrocher. *«Il n'y a personne pour prendre ma suite. J'avais pensé à quelqu'un, mais c'est trop de responsabilités, elle a peur.»* Il s'est pourtant démené. *«On a mis des papiers dans 150 boîtes aux lettres, ça n'a servi à rien.»* C'était la dernière association de quartier encore vivace. À Juignac, en Sud-Charente, l'association Soleil en face, qui organise des concerts et festivals, a su négocier ce virage. Mise en sommeil en 2004 car ses jeunes bénévoles avaient quitté la région, elle renaît de ses cendres depuis deux ans. Mais avec 15 adhérents en moins que l'an passé, *«nous avons dû revoir à la baisse nos ambitions et décaler le festival Festi Roots, initialement prévu l'an prochain»*, explique Julien Rocheleux. Malgré la difficulté à mobiliser des jeunes, il n'hésitera pas à endosser prochainement les habits de président. Pour lui, *«c'est l'aventure humaine»* qui prime.

Les amis de La Quintinie, Claude Baron

“ 60 % de subventions en moins en un an

«Le plus dur, c'est de trouver des fonds. On fonctionne avec un budget de 12 000 €, presque entièrement dédié aux Journées de La Quintinie, mais nos subventions ont baissé de 60 % par rapport à l'an passé! Heureusement qu'en dix ans, j'avais réussi à mettre de côté 10 000 € bon an mal an. En fait, il aurait fallu que je sois mauvais élève et que je fasse un trou. On me l'aurait bouché. Pour attirer du monde, il faut proposer des Journées de qualité qui, en plus, sont gratuites. Les frais fixes sont énormes, 1 500 € rien que pour le gardiennage, ou 2 000 € pour les intermittents du spectacle. Si moi et ma femme, qui fait un travail d'organisation énorme, arrêtons, l'association n'existe plus. Je rêve de voir un jeune de 50 ans arriver avec l'envie de prendre des responsabilités puis ma suite. Les bénévoles qui partent, on s'en dépatouille mais on manque de leader. Ça fait neuf ans que je suis président, il faut un turn-over, je n'ai pas le monopole des idées.»

Charente Nature, Alain Boussaries

“ On est écouté mais pas entendu

«Charente Nature, c'est comme une PME. Nous avons treize salariés à faire vivre, on n'a pas le droit d'avoir le moral en berne. Recruter de nouveaux bénévoles est très difficile, surtout des jeunes. Nous avons tous plus de 50 ans. J'ai 66 ans, envie de raccrocher, mais il faut trouver la personne qui voudra prendre la suite. Trouver un président, c'est encore plus compliqué que de recruter des bénévoles. Intégrer le conseil d'administration, c'est des responsabilités, des décisions à trancher, ce qui inquiète certaines personnes, par peur de l'inconnu. Ce n'est pas la vie associative qui est compliquée, c'est la gestion d'une association. Nous souffrons aussi d'un manque de reconnaissance du grand public, qui arrive vers nous par opportunisme, quand les gens découvrent des projets près de chez eux. Quant aux administrations, on est écouté mais pas entendu et si on gêne les politiques dans leur développement, ils ne nous entendent plus du tout.»

Gran Dire, Patricia Robert

“ J'ai l'impression de ramer tous les ans

«Les responsables d'association ont raison d'avoir le spleen. C'est un travail bénévole, mais on se retrouve devant des montagnes à franchir. Chaque année, de nouveaux bénévoles arrivent mais ne restent pas. J'ai le sentiment qu'ils sont vus comme une sous-catégorie car ils ne sont pas payés. C'est de plus en plus compliqué d'en trouver, les gens ont du mal à s'impliquer pour les autres. C'est ma principale inquiétude à chaque rentrée, bien plus que les finances. Gérer une association, ça ne s'improvise pas. Il faut coordonner les bénévoles, les référents, rencontrer les élus. J'ai l'impression d'être dans une grosse barque et de ramer tous les ans. J'ai très envie de passer la main, mais je repousse chaque année parce qu'il n'y a personne. En plus, il ne faut s'attendre à aucune reconnaissance de la part des pouvoirs publics. En quatre ans, le maire d'Angoulême n'est jamais venu féliciter les bénévoles.» (Photos archives CL)

Un séisme de magnitude 3,5 ressenti en Charente

De nombreux habitants du secteur du Cognaçais l'ont ressenti. Vers 23h22 dans la nuit de vendredi à samedi, un séisme de magnitude 3,5 s'est produit. Son épicentre était situé en Charente-Maritime, entre Jonzac et Pons, d'après le Réseau national de surveillance sismique, mais le tremblement de terre s'est ressenti en Charente jusqu'au-delà de Cognac.

■ La crise couvait dans les rangs de l'Agglo, elle a explosé jeudi ■ Son président met sa démission sur la table, opposé à la baisse prévue de la dotation de solidarité.

Michel Gourinchas: «On a fait une erreur»

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Comme *CL* l'évoquait déjà en novembre (édition du 2/11), la dotation de solidarité communautaire (DSC) avait tout d'une bombe à retardement. La première déflagration s'est produite jeudi soir. Lors d'une conférence des maires, le président Michel Gourinchas a mis sa démission dans la balance si la baisse de cette manne issue des taxes collectées par l'Agglo, telle qu'elle est envisagée pour les années à venir (lire ci-contre), était validée le 14 décembre lors du conseil communautaire. Un coup de semonce tiré en sa qualité de maire de Cognac, commune qui, comme celles de l'ex-CDC du Cognaçais, va devoir payer le plus lourd tribut *[720 000 €, NDLR]* à cette mesure de rigueur budgétaire pourtant indispensable à l'Agglo.

Pour Michel Gourinchas, le dilemme est total, les intérêts de la ville de Cognac incompatibles avec ceux de l'Agglo qu'il dirige aussi.
Photo Christophe Barraud

> Je ferai ce que me dira ma conscience. J'attends de voir ce qui va se décider, je me prononcerai définitivement cette semaine.

Vous avez évoqué une possible démission jeudi. Vous êtes toujours sur cette position ?
Michel Gourinchas. Je n'ai pas changé d'avis. Ce n'est ni une menace, ni un chantage, je le précise. Je ne cherche pas à me maintenir à tout prix non plus à ce poste, c'est une autre précision. Je travaillerai jusqu'au bout avec mes collègues afin de trouver un consensus sur les clés de répartition de cette DSC et j'ai bon espoir encore qu'on y arrivera. Je ne suis pas un homme de rupture. Mais si ce n'est pas le cas, j'aurai un choix à faire.

Vous ne serez plus président…
Je ferai ce que me dira ma conscience. J'attends de voir ce qui va se décider, je me prononcerai définitivement cette semaine.

On parle d'une DSC qui a été maintes fois discutée déjà sans jamais avoir débouché sur un accord. Comment le trouver à dix jours d'un conseil d'Agglo qui doit l'entériner ?
On va s'y atteler, et si les bonnes volontés sont là, on va y parvenir. Il faut que chacun fasse des efforts. Nous, on est prêts. On se réunit ce lundi *[aujourd'hui]* avec les maires des communes de l'ancienne communauté de Grand Cognac puisque ce sont elles qui sont les plus touchées par cette mesure. On en ressortira avec des propositions pour passer le cap des trois années à venir. Ce que j'imagine ne nuira pas de manière durable à l'avenir de l'Agglo.

Elles pourraient être de quelle nature ?
Une DSC définie tous les ans pourrait être une bonne solution, la réduire d'une manière aussi drastique même dans le temps comme proposé n'en est pas une. C'est sur le rythme et le délai pour arriver à ce résultat qu'il faut revoir les choses.

Vous parlez en tant que maire de Cognac d'une mesure que veut prendre l'Agglo dont vous êtes président. C'est ma commune d'abord ?
Non. Il est logique de réfléchir à l'avenir de l'Agglo. Je n'oublie pas que sa situation financière est tendue du fait de la fusion. Qu'on savait qu'on serait dans le dur à un moment, et le dur c'est les sous. Mais je suis aussi maire de Cognac et la marche à franchir pour la ville, comme pour les autres du Cognaçais, est trop élevée. Ce n'est pas acceptable.

On arrive à une extrémité à cause d'une dotation 2017 dont tous les élus savaient pourtant dès le départ qu'elle était à niveau hors normes [6,8M€, NDLR] et qu'il faudrait en payer la note. Pourquoi l'avoir validée quand même ?
On a voulu faire plaisir, que toutes les communes soient au même niveau en s'appuyant sur la dotation ancienne la plus forte, celle que touchait Cognac, on a fait une erreur. On aurait dû lisser progressivement. J'en suis responsable aussi. On se retrouve aujourd'hui le dos au mur. On pensait au départ qu'on trouverait d'ici là la clé pour franchir la porte ou escalader ce mur, on n'y est pas parvenu jusque-là. C'est toute la difficulté d'avoir une politique commune, le cap à passer. On verra.

Une démission plongerait l'Agglo dans une situation encore plus confuse. Et creuserait encore le fossé entre les «Cognaçais» et les autres. Vous êtes prêt à prendre ce risque ?
Ce sont des éléments qui pèseront dans ma décision. Mais à un moment il faut entendre les charges de centralité. Ce qui est en jeu n'est pas supportable pour la ville de Cognac, je le répète. Et je ne veux ni ne peux être non plus le président de l'Agglo qui met le maire en difficulté comme l'inverse.

Un étalement sur 6 ans pour Cognac

Réduire l'enveloppe de moitié, soit 3,4M€, baisse lissée sur 3 ans et 6 ans pour cinq communes en difficulté (Cognac, Gimeux, Bréville, Saint-Sulpice-de-Cognac et Ménac). C'est la proposition sur la table et majoritaire dans les rangs des *«tenants de la rigueur»* comme les qualifie Michel Gourinchas. Au premier rang, on trouve Jérôme Sourisseau, le vice-président en charge des finances, lequel ne voit pas d'autres solutions pouvant pour assurer l'avenir de l'Agglo. *«On a besoin d'une base financière saine pour mener un projet cohérent et inscrire l'Agglo dans la durée. Cette proposition est le meilleur compromis,* explique-t-il. *Il est incontestable que les intérêts de Cognac sont à l'opposé de ceux de l'Agglo, et je comprends le dilemme de Michel Gourinchas, mais si c'est pour se retrouver sous tutelle sous deux ans, ce n'est pas sérieux».* Et de préciser, évoquant un problème de riches: *«On ne parle pas de supprimer cette dotation qu'on est la seule collectivité à verser en Charente et qui a disparu presque partout. Qui est parmi les plus importantes en France. Juste de la réduire sachant que ce n'est même pas une économie puisque le fruit de cette baisse ne servira qu'à amortir les charges à venir. Pour exemple, le million d'euros en 2018 sera déjà englouti par les frais de fonctionnement de l'X0 et l'augmentation annuelle des charges de personnel»*, conclut l'argentier d'une Agglo qui envisage aussi pour 2018 de réduire ses dépenses de fonctionnement de 2 % et de geler les charges de personnel.

CONCERT

Le Castel vibre aux notes du bluesman Aymeric Maini

En résidence au Castel à Châteaubernard, toute la semaine, le guitariste Aymeric Maini, prix Cognac Blues Passions 2017, a travaillé à son prochain album, accompagné de ses musiciens. Un travail en configuration scène qui s'est conclu vendredi soir par un concert teinté de blues, de jazz et de pop, qui a fait le bonheur du public présent. Tantôt mélancolique, tantôt vive, sa musique a touché au cœur des spectateurs ravis d'avoir eu en prime l'exclusivité d'un morceau de son futur album, composé à Châteaubernard, et repris en rappel à leur demande.

Vendredi soir, le guitariste, prix Cognac Passions 2017, a ravi le public du Castel auquel il a offert la primeur d'un titre qui figurera sur son prochain album. Photo CL

440667

CHÂTEAUBERNARD

M. Elie POURTEAU, son époux ;
Claudine et Richard MONDORY,
Sylvie et Sébastien RAUD,
ses enfants ;
Antoine et Evelyne, Victor et Noémie,
Juline, ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

Mme Marie-Thérèse POURTEAU,
née DUFOSSÉ,

à l'âge de 73 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mercredi 6 décembre 2017,
à 14 heures, en l'église Saint-Antoine,
suivie de l'inhumation au cimetière
de Breuil.
Selon sa volonté, ni fleurs, ni plaques,
ni couronnes, mais des dons
pour l'Institut Bergonié.
Le présent tient lieu de faire-part.

AML PF et Marbrerie charentaise, Cognac, Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martell (ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.

Cet après-midi

Gris et encore frais.

Le ciel est gris et bas, avec une atmosphère parfois brumeuse. Les trouées sont hypothétiques. Le vent est variable faible. Le froid s'atténue un peu par rapport à la veille.

CHARENTE

Les Charentais veulent leurs dessertes TGV

Les dernières annonces de la SNCF, modifiant la grille horaire de la desserte en TGV de la gare d'Angoulême ne passent pas. Pis, elles accentuent la crainte des Ruffécois de ne plus jamais voir s'arrêter le train à grande vitesse dans leur gare, plus au nord. La mobilisation s'organise donc. A commencer par samedi matin, où le collectif du nord-Charente, gonflé par des élus angoumoisins, manifestait sur le parvis de la gare d'Angoulême. Leur détermination était sans faille.

PHOTO ANNE LACAUD

CHARENTES

La terre a tremblé

Deux séismes de magnitude 3,5 et 2,9 ont été mesurés vendredi soir et samedi matin en Charente-Maritime et Charente par le Renass, Réseau national de surveillance sismique.
Le premier séisme de magnitude 3,5 a été enregistré, au sud de Saintes, vendredi soir à 23h22. L'épicentre est situé entre Pons et Jonzac, à une trentaine de kilomètres de Cognac, de Saintes et de Barbezieux. De nombreux témoignages parle d'un grondement provenant de la terre.
Le second tremblement de terre a été mesuré non loin de là par les contrôles automatisés du Renass ce samedi matin à 11 h 39 entre Angoulême et Cognac, tout près de Jarnac.
La secousse aurait atteint une magnitude de 2,9.

CHERVES-RICHEMONT ET SAINT-CÉSAIRE (17)

Du piston au frometon

Anciens garagistes, Romuald et Claire Arnaud sont devenus fromagers

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Romuald et Claire Arnaud dans leur cave d'affinage. PHOTO QUENTIN PETIT

Quel rapport entre la vente et la réparation de voitures et la production et l'affinage de fromages ? A priori aucun.

C'est pourtant l'étonnant parcours qu'a suivi Romuald Arnaud qui a passé des années les mains dans le cambouis avant de décider de les mettre dans le lait de vache ou de chèvre. C'est sans doute meilleur pour la peau. « J'ai fait mon apprentissage de mécanicien auto en 1988, ensuite je suis resté onze ans dans le garage Citroën Ardouin », évoque Romuald Arnaud.

Puis, ce fut le garage Renault à Chaniers pendant un an et demi ; Peugeot à Cognac pendant la même durée, avant de s'établir à son compte à Cherves-Richemont durant douze ans et demi, agence Renault puis Citroën. « Mais j'en ai eu ras-le-bol. Je n'étais plus du tout en phase avec le monde automobile », confie-t-il. Et surtout avec la pression de plus en plus grande mise par les marques pour vendre « et moi, la vente, ce n'était pas vraiment mon truc ».

En hommage à papy

La porte de sortie, pour lui et sa femme Claire, a donc été de changer totalement d'horizon et de se lancer dans la production et l'affinage de fromages de chèvre et de vache. Après avoir vendu le garage, il y a trois ans. « Je l'avais aidé pour le garage, il pouvait bien m'aider pour les fromages », glisse malicieusement, et dans un sourire, Claire.

Une décision qui n'est pas tombée du ciel. Madame a, en effet, baigné dans le monde de la crémerie. « Mon grand-père a créé la première crémerie à Saintes, rue de l'Arc-de-Triomphe en 1954 (jusqu'en 1971, NDLR), puis il a formé ses gendres », explique Claire. Aujourd'hui, la saga familiale se poursuit puisque trois crémiers parcourent les marchés de la région saintaise, Régis et Sandrine Moreau, Jacques et Noémie Guillaume et Thomas Renaud. Pas étonnant que le couple Arnaud ait eu envie, il y a une dizaine d'années déjà, de fabriquer fromages et yaourts pour leur consommation personnelle. Cela a si bien fonctionné qu'ils ont décidé de se lancer dans la production à fond. Non sans avoir suivi une formation dans un centre de formation agricole pour adultes du côté de l'Aubrac, pour la fabrication et l'affinage des tomes. « là, nous sommes tombés sur deux "fous", Jean-François Combe et Cédric Albert qui nous ont fait partager leur passion et que nous avons quittés à regret. »

> « Ils vont tous les jours chercher leur lait auprès d'éleveurs à Chaniers »

De retour chez eux, à Saint-Césaire, Romuald et Claire Arnaud ont réaménagé un bâtiment libre pour créer leur laboratoire, leur cave d'affinage dans un ancien chai. C'est ainsi qu'est née la fromagerie de La Chèvre rigolote qui s'est, également, dotée d'un magasin de vente directe, ouvert depuis le 9 mai dernier. « Les trois premières semaines de production n'ont pas été terribles, il y a eu des erreurs. Mais nous avons su rester positifs », se souvient Romuald. Le temps de se faire la main avec le lait qu'ils vont chercher quotidiennement auprès de deux éleveurs de Chaniers, Michel et Martine Pichard pour les vaches et Thomas Chaudron pour le lait de chèvre.

Aujourd'hui, Claire et Romuald Arnaud peuvent être satisfaits de leur reconversion. Ils produisent 14 sortes de fromages différents à base de lait cru, moulés à la louche et salés au gros sel : des lactiques, des tomes plus ou moins affinées et un fromage à pâte molle dont la croûte a été lavée dans une saumure à base de cognac, région oblige. Et puis il y a les « GeoGeo », des petits cônes de chèvre à déguster à l'apéro, en hommage à Papy Georges, « il adorait l'apéro », rigole Claire. Un papy qui, où qu'il soit aujourd'hui, peut être fière de sa descendance, l'histoire d'amour entre le fromage et la famille n'est pas prête à s'éteindre.

« Nous voulons avancer doucement à notre rythme. Le fait que nous soyons tout les deux dans l'entreprise rend les choses plus faciles. C'est vraiment un choix de vie. »

OÙ LES TROUVER ?

La Chèvre rigolote est située au lieu dit Petit Rochereau à Saint-Césaire. Horaires du magasin : du mardi au jeudi de 16 à 19 heures ; le vendredi de 10 à 13 heures et de 16 à 19 heures; le samedi de 10 à 13 heures. Tél. 06 08 49 15 26.

On peut aussi trouver leurs fromages sur les étals de Régis et Sandrine Moreau, Jacques et Noémie Guillaume et Thomas Renaud, ainsi que sur le marché de producteurs L'Alambiqué de Roumillac, à Javrezac (hebdomadaire à partir du 1er décembre). Le 9 décembre, ils seront aussi sur le marché de Noël de Saint-Césaire.

Glyphosate : le collectif Vigilance pesticides 16 exhorte la société

ENVIRONNEMENT Suite à la décision de l'Union européenne de prolonger pour cinq ans l'autorisation du glyphosate, le collectif Vigilance OGM et pesticide 16 dénonce un « permis de tuer la biodiversité comme, à terme, de nombreux êtres humains ». Il exhorte les « décideurs à apporter un soutien massif aux paysans pour les aider à se convertir à l'agriculture biologique et à les accompagner dans leur démarche le temps qu'il faudra. Nous avons besoin d'un plan Ecophyto qui soit vraiment opérationnel. Mais ne nous leurrons pas, seule une mobilisation de la société tout entière permettra d'y parvenir. »

LE CHIFFRE DU JOUR

30 C'est le nombre d'exploitations reconverties en agriculture biologique en Charente en 2017. Ce chiffre porte le nombre de fermes bio à 297 dans le département, soit près de 16 000 hectares ce qui représente 5,87 % des exploitations charentaises.

Arrêts TGV et LGV : « C'est scandaleux »

MANIFESTATION Samedi, le collectif des usagers de Ruffec était à Angoulême, soutenu par des élus

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Une cinquantaine de personnes ont manifesté leur colère contre la SNCF, samedi. PHOTO ANNE LACAUD

Samedi, le froid n'avait pas échaudé les velléités de manifester du collectif pour le maintien des TGV et de la gare de Ruffec. Une trentaine de personnes s'étaient dépêchées sur le parvis de la gare d'Angoulême pour crier leur colère et leur détermination à voir revenir les arrêts de trains sur leur territoire. Des trains qu'ils ont vu partir avec l'arrivée de la LGV et qu'ils espéraient voir revenir avec le passage aux horaires d'hiver de la SNCF, le 11 décembre.

Mais les dernières annonces de la SNCF, modifiant notamment la grille horaire de la desserte de la capitale charentaise, refroidissaient les espoirs ruffécois (lire nos éditions précédentes). Sur cette place congelée, ils étaient rejoints par Jean-François Dauré, président de Grand-Angoulême, et William Jacquillard, conseiller régional.

« Notre combat n'est pas ruffécocentré mais bien pour la population du département », rappelait Christophe Mauvillain au nom du collectif.

« Le problème c'est le mépris »

« Nous voulons tirer un trait d'union avec le collectif d'usagers qui se constitue à Angoulême, offrait Brigitte Fouré, vice-présidente du Conseil départemental. Ils sont en train de devenir les dindons de la farce quand on voit qu'on leur supprime des TGV sans même en référer aux financeurs ! » « On ne sera pas les dindons de la farce car on va se battre, prévenait Jean-François Dauré. Nous avons calé un rendez-vous avec la ministre des Transports mais nous voulons voir Guillaume Pépy, le PDG de la SNCF, et non Gwendoline Cazenave, la directrice de l'axe TGV Atlantique, comme cela nous a été proposé. Nous avons versé 40 millions d'euros et ils choisissent de supprimer des trains de manière unilatérale ? C'est scandaleux. La problématique, c'est le mépris. On prend de haut un territoire et ses 350 000 habitants. »

La détermination était semblable du côté de la Région, par la voix de William Jacquillard. « Nous avions voulu compenser avec une meilleure offre TER mais cette dernière annonce de suppression de TGV va impacter Angoulême de façon inacceptable. » Sur ce parvis de gare, la détermination dans le combat restait le maître mot.

Trois Cognaçais grièvement blessés à Chérac

FAITS DIVERS Samedi matin, leur véhicule a fait une sortie de route en Charente-Maritime. Un footballeur de l'UAC est dans un état préoccupant

Ce week-end, l'ambiance était lourde à l'UA Cognac. Le club de foot charentais est sous le choc après l'accident survenu, samedi, sur l'un de ses membres. Il était environ 5 h 15 lorsqu'une voiture, seule sur la route, a heurté une paroi rocheuse à Chérac (17), au lieu-dit Chez Landart. À son bord, cinq Cognaçais venaient de quitter une boîte de nuit à Dompierre-sur-Charente (à deux kilomètres à peine de l'accident) et rentraient chez eux par la route basse Saintes-Cognac, longeant la Charente. Seize sapeurs-pompiers de Charente-Maritime et de Charente sont aussitôt engagés avec un véhicule de désincarcération, quatre ambulances et le Smur. À l'avant du véhicule, le conducteur (22 ans) et son passager (26 ans) sont légèrement blessés. Mais sur la banquette arrière, deux occupants de 31 ans souffrent de blessures graves : deux jambes cassées pour l'un, un bassin fracturé pour l'autre

À la sortie d'une boîte de nuit

Un troisième suscite de graves inquiétudes : il se trouvait à l'emplacement où la voiture a percuté le mur de pierre. Stéphane Koba, 24 ans, est héliporté au CHU de Poitiers. « Les nouvelles ne sont pas rassurantes », commentait, hier soir, Patrick Piget, le vice-président de l'UAC. « Stéphane est sorti du coma samedi soir. Les médecins l'ont opéré de la colonne vertébrale mais il pourrait rester gravement handicapé. » D'origine parisienne, le sportif est arrivé cette saison à Cognac après avoir pratiqué à Niort. « C'est un papa extraordinaire avec ses deux fils et un bon joueur », assure Olivier Modeste, qui l'a coaché dans l'équipe première.

Chargés de l'enquête, les gendarmes ont procédé à des analyses sanguines dont le résultat devrait être connu aujourd'hui. Mais, déjà, les indices recueillis laissent imaginer le scénario d'un tête-à-queue associé à une vitesse excessive.

On discerne les traces de pneus sur la route basse Saintes-Cognac. PHOTO L. JAHIER

Jonathan Guérin et Séverine Joubert

ERRATUM

Les ventes Calitom se tiendront à Poullignac

Les ventes du 6 décembre, de 13 h 30 à 17 heures, et du 9 décembre de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures, se tiendront au Pôle déchets Sud Charente, lieu dit L'Ouche-Grillée, à Poullignac et non au siège de Calitom à Mornac comme indiqué par erreur. L.L.

Un homme de l'ombre dans la galaxie cognac

PORTRAIT Jean-Michel Delavaud a été directeur de la communication chez Hennessy avant de montrer sa propre société. Depuis vingt ans, il chouchoute l'image des eaux-de-vie

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

L'idée de la Fête du cognac près des quais, c'est elle. Les nouveaux circuits de visite Courvoisier (2001) et Hine (2013), elle aussi. Elle, c'est Jade. Une société de communication qui fête ses 20 ans cette année. Son créateur s'appelle Jean-Michel Delavaud. Ce nom n'est pas connu du grand public. Pourtant, il fait partie de ces petites mains qui travaillent dans l'ombre à la réussite du cognac. Et sa plongée dans le bain des eaux-de-vie relève presque du hasard. « Mon père faisait partie du régiment de cavalerie de la Garde républicaine, raconte le Parisien. Avec le cognac, je retrouve des points communs : on est dans un milieu fermé, on parle de choses concrètes et puis c'est artisanal et prestigieux. »

La rencontre des deux mondes date de la fin des années 1980. Après des études de droit, le jeune homme a une ambition : « travailler dans une entreprise leader dans son secteur. Parmi les cinq CV que j'ai envoyés, il y en avait un pour Hennessy. C'est comme ça que j'y suis entré, en 1987. »

La moitié des clients de Jean-Michel Delavaud sont de la région. PHOTO J.G.

Entre Cognac et Paris

Le juriste va faire carrière dans le groupe LVMH. D'abord aux ressources humaines de Vuitton, où il gère la politique sociale, puis à la communication interne, « un poste qui n'existait pas à l'époque ». Hennessy le récupère en 1991 et le bombarde directeur de la communication. « Je n'étais pas spécialiste et j'ai plongé sans vraiment savoir nager, se souvient l'intéressé. J'ai passé trois jours avec mon prédécesseur, qui m'avait laissé des notes. Mais la communication, c'est du bon sens. On apprend en travaillant auprès des équipes. »

Un apprentissage qui se révèle payant, avec de grandes missions. À cette époque, la marque au bras armé reconstruit son image. « Mon travail a consisté à élaborer un discours autour des eaux-de-vie, pour que des gens soient capables de parler du cognac même à l'autre bout du monde. »

Et puis, en 1997, c'est la rupture. Pas vraiment brutale : « J'ai créé ma propre société tout en restant affilié à Hennessy, qui m'a accompagné dans ce projet. Ainsi, j'ai continué à travailler pour eux sans leur faire de concurrence, tout en étant aidé dans cette période délicate de création d'entreprise. Mais vendre mon savoir-faire à la concurrence ne m'intéressait pas. »

> « Je n'ai jamais travaillé avec des marques en concurrence directe avec Hennessy »

Au bout de quelque temps, Jade vole de ses propres ailes. Aujourd'hui, son siège social reste à Cognac mais elle a ouvert une antenne à Paris et compte trois autres salariés, travaillant dans trois branches : le conseil, la création, le coaching et l'événementiel. « Je n'ai jamais travaillé avec des marques en concurrence directe avec Hennessy, assure Jean-Michel Delavaud. Ma hantise est de faire du copier-coller. »

Alors quelle est la marque de fabrique de Jade ? « Être installé à Paris permet d'être en prise avec la créativité artistique, répond son président. Mais j'aime travailler à Cognac car il faut être au contact de la réalité. Le danger, c'est d'appliquer des recettes. Il faut flairer l'air du temps et regarder les technologies. »

De nouveaux projets vont ramener prochainement Jean-Michel Delavaud en Charente. « Un livre pour une maison de cognac, mais je vous en dirai bientôt plus », conclut-il dans un sourire.

PALMARÈS

Les réalisations de Jade sont nombreuses dans le domaine des spiritueux : étude pour la création de la Fête du cognac, reconstruction de l'image de Hine (entre 2003 et 2014, jusqu'aux événements des 250 ans), conception de la photo annuelle des maîtres de chais de la Part des anges pour le BNIC, participation l'an dernier à « L'Encyclopédie du cognac »... En vingt ans, sa diversification est également marquante, avec des contrats pour Airbus ou les parfums Calvin Klein, Chloé, Cerruti. Jade a aussi réalisé la campagne d'appel aux dons pour la Ligue pour la protection des oiseaux de Rochefort (17) au moment du naufrage de l'« Erika » en 2000. Au final, 50 % du chiffre d'affaires vient de « l'écosystème économique local, pas seulement les spiritueux », sur un total annuel de 500 000 euros.

La crise à l'Agglo secoue les élus

GRAND-COGNAC La possible démission de Michel Gourinchas de la présidence fait réagir l'opposition et dans son propre camp

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Sa décision n'est pas prise. Michel Gourinchas est toujours président de l'Agglomération. Samedi, « Sud Ouest » révélait que l'élu avait menacé de démissionner, jeudi soir. En cause, la dotation communautaire de solidarité (DCS), cette enveloppe versée aux villes par l'intercommunalité.

En 2017, les bourgades des quatre anciennes communautés de communes se sont vu allouer une DCS plus généreuse qu'à l'habitude, pour être harmonisées avec l'ex-Grand-Cognac. Mais les finances ne sont pas bonnes. Alors en 2018, il faudra se serrer la ceinture. Et la pilule ne passe pas pour certains maires. À tel point que Michel Gourinchas se trouve dans une position qu'il aurait qualifiée de « schizophrénique » : d'un côté, défendre le budget de Cognac (qui a grandement besoin de l'aide de l'Agglo) et de l'autre, assurer le tour de vis nécessaire à Grand-Cognac. Pour l'heure, l'intéressé affirme « ne pas vouloir faire de déclaration ». Pourtant, dans le Cognaçais, sa décision fait l'objet de bien des discussions.

« Du chantage » pour le FN

Noël Belliot, conseiller municipal d'opposition à Cognac et élu à l'Agglo, a été le premier à dégainer sur Facebook : « Grand-Cognac est rattrapé par ses investissements pharaoniques », estime l'élu Les Républicains qui poursuit : « La Ville de Cognac, déjà mise sous surveillance des services de l'État, n'est pas en capacité de faire face à cette nouvelle saignée, d'où le bras de fer engagé par le maire, qui feint de vouloir démissionner. Heureusement pour lui, personne ne veut de la présidence de Grand-Cognac ! »

> « Heureusement pour lui, personne ne veut de la présidence de Grand-Cognac ! »

Isabelle Lassalle a le mérite de la constance : « J'ai toujours été contre l'Agglo, rappelle l'élue cognaçaise. Ça ne pouvait pas marcher. Il y aura forcément des communes lésées. » Pour la représentante du Front national/Rassemblement bleu marine, Michel Gourinchas « a tout manigancé pour être président. Au final, il s'est fait prendre à son propre piège et fait du chantage. »

Dominique Souchaud s'était présenté à la présidence de l'Agglo face à Michel Gourinchas. Aujourd'hui, le maire de Saint-Sulpice estime que son concurrent « n'a pas l'air de savoir où il va ». « Il marche à vue et par temps de brouillard. Ça fait un peu peur. » Une démission ? « Ce serait pas mal. Il faut repartir avec du sang neuf. Au début, j'ai proposé de mettre de nouvelles têtes, encadrées par un comité des sages réunissant les présidents des ex-Cdc. Je ne serai certainement pas candidat mais je porterai la candidature de Bernard Mauzé. » Sollicité, le maire de Salles-d'Angles n'a pas répondu à nos appels.

Tensions internes

Véronique Marendat, vice-présidente de l'Agglo, sort de son silence pour apporter son soutien : « J'ai milité pour que Michel Gourinchas soit élu, alors qu'on n'est pas du même bord, car je pense que l'Agglo ne peut fonctionner à contre-courant de la ville-centre. Ces bisbilles, dès la première année, pourraient laisser des cicatrices difficiles à effacer. Si Michel démissionne, ça ne réglera rien et on aura en plus de la rancœur entre les territoires. »

Toutefois, elle n'hésite pas à tancer, sur le fond, son collègue Pierre-Yves Briand, lui aussi vice-président : « Il n'est pas possible de dire, pour Châteaubernard, que "ça va être difficile", vu les investissements de l'Agglo dans la commune. C'est tout à fait déraisonnable. » Elle estime donc que la DCS présentée est la bonne.

Tout le week-end, les téléphones des maires ont chauffé pour parler de cette première crise ouverte dans la gouvernance.

Noël Belliot, conseiller municipal et élu à l'Agglo, ne croit pas à la démission de Michel Gourinchas. PHOTO ARCHIVES J.G.

Un centre de formation à l'UCS

RUGBY L'Union Cognac - Saint-Jean-d'Angély se dote, à la rentrée prochaine, d'une commission emploi formation

Le projet d'union des deux clubs USC et RACA s'est appuyé dès le départ sur l'appartenance des deux clubs (donc des deux villes) à un territoire commun, celui du vignoble du cognac, avec un bassin d'emploi aux perspectives intéressantes.

Il n'en fallait pas plus aux présidents des deux clubs, Lilian Tessendier et Christophe Lacombe, pour ajouter à leur projet sportif un volet économique, avec une ouverture sur le monde du travail destinée à leurs joueurs. D'où la volonté de créer un centre de formation. Une commission à cet effet a été mise en place à l'intersaison.

Florent Letellier a obtenu un diplôme d'études supérieures, en parallèle de sa carrière de rugbyman. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Passeport emploi-formation

Cette commission a été présentée officiellement, mercredi dernier, devant un parterre de 150 personnes mêlant joueurs et partenaires du club, au Parc des sports. Les cinq personnes qui en constituent le groupe de travail sont intervenues tour à tour pour expliquer son fonctionnement. En premier lieu, Jacques Cocquerez (consultant en ressources humaines), Sylvie Materna (psychologue) Christian Coates (dirigeant associé du cabinet d'assurances éponyme), Daniel Souché (cadre bancaire) et Delphine Tessendier (consultante en ressources humaines). Une représentante de la Mission locale a également pris la parole pour rappeler l'implication des élus des deux municipalités dans ce projet. Concrètement, à tout joueur intéressé par ce dispositif, il sera remis un passeport emploi formation qui l'accompagnera avant, pendant et après ses démarches de recherche de formation. À titre d'exemple, il serait ainsi possible de décrocher un BP (brevet professionnel) « activités de la forme », pour enseigner le fitness dans des salles de sport, une activité en plein développement.

Quatre témoignages

À noter qu'à partir de la rentrée prochaine, la société Pro sport Concept, spécialisée dans la préparation des diplômes de l'éducation populaire et du sport, aujourd'hui basée à Villeneuve-sur-Lot, implantera une annexe à Cognac, posant ainsi les premières pierres du Centre de formation proprement dit, sur le site de l'ancienne piscine (dont l'avenir est toujours incertain).

Mais l'UCS n'a pas attendu la création du centre de formation pour guider ses joueurs vers une formation professionnelle. Quatre d'entre eux pourvus aujourd'hui d'un diplôme d'études supérieures sont venus témoigner, en fin de réunion, de leur réussite. Il s'agit d'Aurélien Martin, Florian Lettellier, Valentin Mounier et Imad Limalhi.

G. G.

La guitare d'Aymeric Maini, comme une autre corde vocale. PH. S.B.

En résidence avant la scène du Blues passions

Devant une centaine de personnes, vendredi au Castel, un chœur musical a palpité. Celui-là même dessiné par le chanteur, compositeur et guitariste Aymeric Maini : « Je les ai choisis parce que ce sont des humains qui me plaisent, que je comprends et qui me comprennent. On forme un collectif assez efficace. » Basse, batterie, guitare, voix… le blues aspire toutes les influences.

Aymeric Maini, prix Cognac Passions 2017, est en résidence au Castel. Aux premières loges, Michel Rolland, directeur du festival Cognac Blues passions, n'en perd pas une miette. La connexion entre les deux hommes est palpable : « On veut réentendre la nouvelle – un deuxième album est en gestation –, elle est magnifique ! »

Aymeric Maini fait durer le plaisir, une petite ballade et titre nouveau te revoilà, réinterprété en exclusivité une seconde fois, vendredi soir. Les cinq artistes ont mis les spectateurs en appétit et ils sont très impatients de les retrouver sur la scène des 25 ans du Blues.

Sandra Balian

Feu vert pour les achats dominicaux

Parmi les dossiers à l'ordre du jour du conseil municipal de Jarnac, lundi dernier, les élus ont voté à l'unanimité l'autorisation d'ouverture des commerces de détail, qui emploient des salariés, 12 dimanches dans l'année 2018 (1) au maximum. « Cette autorisation avait été sollicitée par plusieurs enseignes locales. Notre avis évitera de répondre aux demandes au cas par cas », a précisé le maire, François Raby.

Désaccord autour d'une vente. La vente d'une parcelle non utilisée près de la station d'épuration, sans intérêt communal, a animé un peu les débats. « Il aurait été préférable de garder cette parcelle, la louer, c'est une erreur de stratégie », a réagi l'opposition (deux voix contre, trois abstentions).

Agents municipaux. Accord pour actualiser le tableau des effectifs des agents municipaux, mis à jour au 1er janvier 2017, à la suite de la mise en œuvre du PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations). Le taux de promotion pour les avancements est maintenu à 100 %.

Orgue de l'église. Le devis de réparation de l'orgue de l'église (montant : 1 763 euros), qui date d'une vingtaine d'années, a suscité quelques questions techniques (deux abstentions).

Les commerces pourront ouvrir le dimanche. PHOTOS.C.

Archives. Le transfert des archives de l'état-civil aux Archives départementales est refusé, mais unanimité pour étudier la numérisation des registres.

Grand-Cognac. Une question écrite posée par Jérôme Royer a prolongé les débats concernant le positionnement du conseil municipal sur le fonctionnement et les futures compétences de Grand-Cognac. François Raby a listé les compétences qui seront définies avant fin décembre. Mais ses réponses n'ont pas satisfait quelques élus, délégués communautaires : « On va voter sur des dossiers dont on ne connaît pas toutes les règles du jeu. Les décisions auront des répercussions sur la future gestion de nos collectivités. Nous souhaiterions que le président, Michel Gourinchas, vienne nous rencontrer avant le Conseil d'agglo du 14 décembre. »

Vœux. Les vœux municipaux 2018 sont programmés le 12 janvier, à 19 heures.

Séverine Caillé

(1) Dimanches 14, 21 et 28 janvier ; 1er, 8 et 15 juillet ; 25 novembre ; 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018.

Les travaux pour l'électrification pour du futur lotissement communal « Les Hauts de Chez Bichat » ont commencé. PHOTO A. M.

Les projets urbains de la municipalité avancent

Lors du conseil municipal, mercredi, les premiers dossiers à l'ordre du jour concernaient les finances. L'ensemble des délibérations abordées ont été adoptées à l'unanimité.

Parmi les plus significatives, on peut noter celle relative au projet et aux démarches d'acquisition d'un bien bâti à transformer pour l'aménagement d'une Maison des seniors, d'un lieu d'hébergement associatif, d'un local archives et de nouveaux locaux pour les services techniques, dans le quartier du Plaineau.

Grand-Cognac. Dans le cadre de la période de transition et d'attribution des compétences territoriales, dans la Communauté d'agglomération du Grand-Cognac, les rapports d'évaluation de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), mis en délibéré lors du conseil municipal, ont été validés.

Subventions. Une subvention exceptionnelle de 400 euros a été accordée à l'association Comité des fêtes du Plaineau pour le Téléthon 2017. Une demande de subvention auprès du Département a été demandée pour le spectacle de Noël « Le Roman de Renard » de la compagnie Le Sablier.

Urbanisme. La contribution pour l'alimentation haute tension, l'installation d'un poste de transformation et la distribution en basse tension par le Sdeg 16 (Syndicat départemental d'électricité et de gaz de la Charente) a été validée pour l'aménagement et la viabilisation du futur lotissement communal « Les Hauts de Chez Bichat ».

Alain Michaud